



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



Document à conserver

Commune de Le Bono
Place Joseph le Clanche – 56 400 LE BONO
02 97 57 88 98
accueil@lebono.fr

Edito du maire

Anticiper pour faire face...

La culture du risque débute par une information adaptée. L'acquisition de cette culture doit permettre, à chacun, de prendre conscience que le risque zéro n'existe pas et que nous sommes tous vulnérables face aux catastrophes naturelles et technologiques.

Aussi, pour que chacun soit acteur de la sécurité civile, je vous fais parvenir un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Basé sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), ce document doit vous permettre de connaître tous les risques qui existent sur la commune, et surtout, connaître les comportements à adopter lorsqu'un évènement dommageable se produit.

Votre compréhension des bons réflexes permettra de minimiser les conséquences humaines, économiques et environnementales d'une catastrophe. Je vous invite à conserver précieusement ce document qui peut vous être utile.

Le Maire
Jean LUTROT

LE RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables. Elle se traduit par un débordement des eaux en dehors du lit mineur, à l'occasion d'une crue.

Le Bono côtoie dans sa partie Ouest les rivières d'Auray et du Bono. La commune est donc concernée par le risque d'inondation.

Rappel :

Le Bono a connu une inondation majeure en **1999**.

Localisations principales :

- Le secteur du Port
- Le secteur de Kervilio
- Le secteur du Berly
- Le secteur du Baël

Ayez les bons réflexes !



LE RISQUE TEMPETE

Une tempête est une perturbation atmosphérique dans laquelle s'affrontent deux masses d'air aux caractéristiques distinctes (température, teneur en eau).

Une tempête peut d'ailleurs se traduire par :

- Des vents violents
- Des pluies torrentielles provoquant des inondations
- Des vagues
- Des variations anormales du niveau de la marée

Rappel :

Le Bono a connu une violente tempête en **1987**.

Principales localisations :

L'intégralité de la commune peut-être concernée par ce risque.

Ayez les bons réflexes !



LES RISQUES CLIMATIQUES

Les risques climatiques regroupent notamment deux phénomènes :

➤ La canicule est une vague de chaleur très forte qui se produit en été, de jour comme de nuit sur une période prolongée.

Ayez les bons réflexes !

Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique.

Buvez beaucoup d'eau sans attendre d'avoir soif.

Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour.

Restez en contact avec les personnes vulnérables de votre entourage.

➤ Une vague de froid est caractérisée par une chute brutale et importante de la température de l'air. Elle s'étend sur une période relativement longue, de quelques jours à plusieurs semaines. Outre les chutes brutales des températures, les vagues de froid peuvent être accompagnées de chutes de neige, de vents forts et des

Ayez les bons réflexes !

Restez chez soi, évitez les déplacements.

En cas de neige ou de verglas, **n'essayez pas de vous déplacer**.

Restez en contact avec les personnes vulnérables de votre entourage.

Prévoir des moyens pour faire face à une coupure d'électricité de longue durée (lampes, radio, couvertures ...).

coupures générales d'électricité.

LE RISQUE SISMIQUE

Un séisme est un ensemble de secousses du sol pouvant engendrer des dégâts matériels, humains et environnementaux.

Le Bono est situé dans une zone de **faible** sismicité.

Rappel :

La commune du Bono a déjà eu l'occasion de ressentir des secousses liées à des mouvements de terrain en **1987**.

Principales localisations :

L'intégralité de la commune est susceptible d'être touchée par le risque sismique.



LE RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

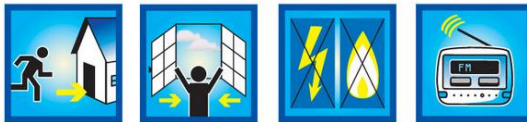
Les matières dites dangereuses sont celles qui, par des caractéristiques chimiques, toxicologiques... peuvent provoquer des dommages pour l'homme ou l'environnement. Dès lors, un accident dans le transport de ces produits pourrait entraîner des dommages plus graves :

- Explosion
- Nuage toxique
- Incendie
- Fuite d'un liquide polluant

Principales localisations :

L'intégralité de la commune peut-être concernée par ce risque.

Ayez les bons réflexes !



Numéros utiles

Pompiers :	18
SAMU :	15
Gendarmerie :	17
Appel d'urgence européen :	112

France Bleu 90.4MHz

France Info 105.5 MHz

France Inter 89 MHz

Mairie : 02 97 57 88 98 ou
www.lebono.fr

Restez connectés !

<https://www.facebook.com/prefet56/> pour connaître
l'état des vigilances et les consignes de sécurité.